

Organisation d'insolvabilite

Par tofg, le 28/07/2008 à 16:36

je suis divorcé depuis 2003. je travaille et j'ai reglé pratiquement l'integralité des dettes du menage sauf une. mon ex femme ne travaille pas,touche le rmi et je lui verse une prestation compensatoire de 130 euros. l'annee derniere ses parents ont vendu un appartement leur appartenant et on partage la somme entre leur trois enfants mais ont laisse la somme revenant a mon ex epouse a la gestion d'un de ses freres ou soeurs pour que rien n'apparaisse sur ses comptes et qu'elle ne soit pas saisissable mais il ou elle regle sont loyer tous les mois soit 650 euros.ai-je un recour?